
PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DES TROIS-TEMPS
LE 21 OCTOBRE 2014 À 19 H 15

Étaient présents :

- Madame Giuseppina Terranova, parent
- Madame Julie Cabral, parent
- Monsieur Mario Ledoux, parent
- Monsieur Roger Cousineau, parent
- Madame Linda-Lyne Houle, parent
- Madame Sophie Richer, enseignante
- Madame, Sophie Collette, enseignante
- Madame, Isabelle Brodeur, enseignante
- Madame Nancy Perreault, Service de garde
- Madame Christian Descôteaux, directeur
- Monsieur Michel Pichet, membre de la communauté

Étai(en)t absent(s) :

- Madame Manon Larose, enseignante

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Constat du quorum et ouverture de l'assemblée à 19 h 05.

Puisque nous avons deux candidats aux prochaines élections scolaires, M. Descôteaux propose de faire immédiatement le point 7.

M. Tremblay, le premier candidat à avoir contacté la direction, reçoit le premier droit de parole.

M. Picher reçoit par la suite un droit de parole avec un temps équivalent.

Une courte période de questions suit les deux présentations. M. Descôteaux précise aux membres qu'il y a un troisième candidat pour la circonscription : Mme Andrée Dugal du groupe PAGE.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Sophie Richer propose l'adoption du procès-verbal.

ADOpte À L'UNANIMITÉ.

CÉ # 14-15-001

3. Nomination d'une secrétaire

Conformément à l'article 69 LIP, la direction d'établissement désigne monsieur Christian Descôteaux pour agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement pour l'année 2013-2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE #14-15-002

4. Informations de la direction
- 4.1 Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement (doc. 1)
M. Descôteaux présente les documents; Pouvoirs du conseil d'établissement et Foire aux questions, aux membres. Il invite les membres à en faire une lecture d'ici la prochaine rencontre.
- 4.2 Fonctions et pouvoirs de la présidente du conseil d'établissement (doc. 2)
Monsieur Christian Descôteaux présente le point 11 du document « Règles de régie interne du conseil d'établissement » afin d'expliquer la tâche du président du conseil d'établissement.
- 4.3 Dénonciation de conflits d'intérêts
M. Descôteaux informe, que selon la LIP, les membres sont invités à remplir la feuille de dénonciation de conflits d'intérêts et de la remettre à la direction.
- 4.4 Formulaire d'autorisation de divulgation de renseignements
M. Descôteaux invite le futur président, la représentante au comité de parents et son substitut à compléter l'autorisation de divulgation de renseignement afin de pouvoir placer leur adresse courriel sur le site internet de l'école.
- 4.5 Budget de fonctionnement
Un budget approximatif de 350,00 \$ est alloué au conseil d'établissement pour les frais de déplacement, de gardiennage et d'autres dépenses connexes au fonctionnement du conseil d'établissement. M. Descôteaux s'informerait sur les possibilités qu'offre la LIP pour l'utilisation de cette somme (foire aux questions).
5. Élections
- 5.1 Élection du président du conseil d'établissement
Madame Sophie Collette propose monsieur Roger Cousineau comme président du conseil d'établissement. Monsieur Cousineau accepte.
- 5.2 Élection de la vice-présidente du conseil d'établissement
Les membres décident de ne pas élire de vice-président
- Il est proposé par Sophie Collette, et résolu :
QUE M. Roger Cousineau soit élu président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
6. Ouverture de la réunion
- 6.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 11 juin 2014
- Madame Nancy Perreault propose l'adoption du procès-verbal.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CÉ # 14-15-003

CE # 14-15-004

CE #14-15-005	<p>6.2 Suivi au procès-verbal Il n'y a pas de suivi.</p> <p>6.3 Signature du registre Signature du registre par M. Roger Cousineau et M. Christian Descôteaux.</p> <p>7. Période de questions du public Le point a été devancé en début de réunion.</p> <p>8. Représentant de la communauté Il est proposé par madame Nancy Perreault de présenter monsieur Michel Pichet à titre de représentant de la communauté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
CE #14-15-006	<p>9. Points de décision</p> <p>9.1 Dispense de lecture du procès-verbal Monsieur Mario Ledoux propose une dispense de lecture du procès-verbal lors des réunions du conseil d'établissement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
CE #14-15-007	<p>9.2 Règles de régie interne Monsieur Roger Cousineau présente le document « Règles de la régie interne du conseil d'établissement de l'école des Trois-Temps ». Il est proposé de modifier la première page du document pour l'identification de l'école.</p> <p>Madame Sophie Collette propose l'adoption des Règles de la régie interne du Conseil d'établissement de l'école des Trois-Temps avec cette modification. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
CE #14-15-008	<p>9.3 Calendrier des séances et plan de travail Les rencontres du conseil d'établissement se tiendront les jours suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 24 novembre 2014 • 2 février 2015 • 13 avril 2015 • 25 mai 2015 • 8 juin 2015 <p>Madame Nancy Perreault propose ce calendrier de rencontres. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
CE #14-15-009	<p>9.4 Programmation des activités et sorties éducatives 2013-2014 Madame Linda-Lyne Houle propose d'accepter la programmation des activités et sorties éducatives. L'activité INISKI est acceptée sous réserve du résultat du sondage aux parents. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
	<p>9.5 Contribution volontaire 2013-2014 La contribution volontaire demandée par l'école est de 10 \$. La somme sera utilisée à réaliser des activités pour l'ensemble des élèves de l'école. Il est suggéré par monsieur Cousineau d'informer les parents sur la définition de la</p>

CE #14-15-010	<p>contribution volontaire par le biais du journal L'info-Parents et/ou d'une note explicative lors de la facturation.</p> <p>Il est proposé par madame Julie Cabral d'autoriser à l'école de demander une contribution volontaire de 10 \$ aux parents. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
CE #14-15-011	<p>9.6 Campagne de financement 2014-2015 Il est proposé par madame Sophie Richer d'autoriser la Fondation de l'Instruction de St-Marc-sur-Richelieu de solliciter les élèves de l'école pour une campagne de financement. Les sommes recueillies seront remises à la Fondation. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
CE #14-15-012	<p>9.7 Aide aux devoirs et École en forme et en santé 2013-2014 M. Christian Descôteaux explique le processus décisionnel ayant mené à l'abolition de la période d'aide aux devoirs.</p> <p>10. Points d'échange</p> <p>10.1 Formation conseil d'établissement CSP Monsieur Descôteaux présente l'offre de formation offerte par la CSP aux membres du conseil d'établissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 27 octobre 2014 (rôle et pouvoirs du conseil d'établissement). • 3 novembre 2014 (président et présidente) • 6 mai 2015 (budget). <p>10.2 Correspondance Aucune correspondance.</p> <p>10.3 Parole à la représentante du comité de parents Aucune information particulière.</p> <p>10.4 Parole à la technicienne du service de garde Madame Nancy Perreault mentionne qu'elle a 83 élèves réguliers d'inscrits et fait un court résumé de ses activités.</p> <p>10.5 La vie à l'école M. Christian Descôteaux et les enseignantes font un court résumé du début d'année et des différentes activités à venir.</p> <p>10.6 Autre sujets :</p> <p>11. Date de la prochaine assemblée : La prochaine rencontre du conseil d'établissement sera le 24 novembre 2014.</p> <p>12. Levée de l'assemblée : Madame Linda-Lyne Houde propose la levée de l'assemblée à 20 h 54. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
	<p style="text-align: center;">_____ Roger Cousineau, président</p> <p style="text-align: right;">_____ Christian Descôteaux, directeur</p>

